

Savoir et civisme

Les sociétés savantes et l'action patriotique en Europe au XVIII^e siècle

colloque international, Université de Berne, 29-31 mars 2012

Académies, sociétés patriotiques, sociétés économiques, loges : les noms varient selon les lieux et les traditions et assurément aussi selon les ambitions. L'extension européenne du phénomène, sinon du nom choisi pour désigner ces groupes d'amateurs de savoir, indique qu'il se trouve, partout, des esprits soucieux de la place qu'ont ou devraient avoir les connaissances et dans l'amélioration politique et économique du présent et dans les desseins pour l'avenir.

On propose d'étudier les perspectives suivantes :

- le contour des idéaux de ces sociétés, tels qu'ils se laissent définir par les textes de constitution, par les thèmes des ouvrages publiés ou primés, par les types de sujets de concours proposés.
- le rapport entre réflexion et action, qui peut s'observer soit dans l'action publique (politique, juridique...) des membres de ces sociétés, soit dans les commentaires qu'ils donnent sur leur
- participation, choisie ou non, possible ou non, requise ou non, aux affaires publiques : les questions de censure éventuelle, ou contraire de participation à des institutions gouvernementales a ici toute sa place.
- les types de personnalités intellectuelles ou professionnelles impliquées dans ce phénomène intellectuel et civique, par une étude prosopographique individuelle ou collective.
- l'impact éditorial, sociétal et historique de ces sociétés. Et si l'on peut, leur impact législatif.
- la place réelle ou fantasmée que ces sociétés revendiquent dans l'espace public ou politique : accompagnement, incitation, opposition, dénonciation ?

L'importance du livre, ou de la brochure, dans la transmission du savoir, est patente. Mais on essaiera de réfléchir également à l'existence d'autres modes de diffusion spécifique, s'il y en a, du savoir ou de l'expérience, voire de leurs avant-projets.

Le thème de cette étude collective se veut précis, à la rencontre entre savoir et action publique, mais aucune des suggestions énoncées ci-dessus ne prétend être exhaustive.

Les propositions de contribution (titre et résumé de 2500 caractères maximum) sont à envoyer avant le 1^{er} octobre 2011, dans la langue dans laquelle vous souhaitez intervenir, à la fois à

Juan Manuel Ibeas Altamira : juan.ibeas@ehu.es

et à Michèle Crogiez Labarthe : michele.crogiez@rom.unibe.ch

Les participants retenus seront avisés avant le 25 octobre 2011.